

Intervention de Corinne Bord,

Militante de Seine-Saint-Denis, Déléguée nationale à la vie associative,
Vice-présidente de la Fédération Léo Lagrange

Je voulais revenir sur un élément crucial et central de la cohésion sociale et du développement de la citoyenneté et de la démocratie, c'est-à-dire la vie associative.

Elle représente aujourd'hui autant un lieu de résistance et d'engagement pour la défense de nos valeurs et de nos libertés. On l'a vu notamment avec la mobilisation contre le fichier EDVIGE ou encore avec la constitution de RESF.

1 - LA VIE ASSOCIATIVE CŒUR DE LA SOLIDARITE NATIONALE, REELLE ENGAGEMENT CITOYEN

Pour les Français, selon le sondage CSA du 30 octobre 2008,

- ils sont 76% à faire confiance dans les associations
- Ils pensent même , qu'elles sont les mieux à même de délivrer des services sociaux relevant de la cohésion sociale.
- (même proportion que les services publics)
- Ils 83% qu'elles manquent parfois ou globalement de financements pour mener à bien leurs missions.

Pour mémoire je rappellerai qu'il y aujourd'hui en France

- Il y a plus de 10 millions de bénévoles qui animent discussions, débats, quartiers / qui participent à la productions de services sociaux de proximité. Dont beaucoup de socialistes, j'imagine, car l'engagement associatif, comme syndical d'ailleurs, est fortement encouragé par nos statuts et notre déclaration de principes.
- Il y a plus de 1,7 millions de personnes salariées dans les associations
- Depuis 2000 se sont plus de 255 000 emplois qui ont été créés dans le secteur associatif.

En ce sens elles sont de réels acteurs économiques et sociaux aussi.

2 - LES ATTAQUES DU GOUVERNEMENT-

Aussi, alors que nous entrons dans une période de récession que la crise montre déjà ses effets en France, l'enjeu majeur pour les pouvoirs publics est celui de la cohésion économique et sociale.

On sent déjà l'augmentation des demandes sociales au plus près du terrain.

Dans ce contexte la réaction du gouvernement est scandaleuse.

Trouvant des leviers financiers pour les banques, pour les services en direction des plus faible la réponse est la restriction budgétaire et désengagement.

Deux exemples :

- à l'automne 2008, le gouvernement a annoncé aux associations complémentaires de l'éducation nationale (la ligue de l'enseignement, les francas...) l'annulation de près de 25% de ces crédits pour l'année en cours ! Ce budget avait déjà baissé de plus de 6% en 2007.
- Un autre exemple, sur le secteur de l'animation territorial en milieu rural, plus précis, la ligne de crédit dans le budget 2009 est purement supprimée (programme animation rurale du ministère de l'agriculture), ce qui condamne les associations soient à se retourner vers nos collectivités locales soit à disparaître`.

Une insécurité juridique grandissante :

- *passage à la mise en concurrence de pans entiers de l'action publique jusque là co-gérés entre pouvoirs publics et associations (justice, environnement, action sociale...); => exemple de la CIMADE*
- *illégalité théorique des aides d'Etat françaises au regard de l'application des réglementations européennes.*

3 - L'URGENCE DE DEFENDRE ET PROTEGER CE SECTEUR DANS LES COLLECTIVITES LOCALES / ROLE DE PARTENAIRES

Alors les associations attendent des socialistes un engagement à leurs cotés, un soutien, une réaffirmation de quelques principes :

1. Rappeler que les associations ne sont pas des « pompiers » qui interviennent quand l'Etat a échoué

Elles ne sont pas non plus un substitut au désengagement social de l'Etat en substituant à la solidarité nationale une démarche caritative...

Elles revendiquent un réel partenariat et par conséquent des moyens financiers sécurisés, renforcés, pérennisés.

2. Alors lors des débats sur le projet de loi de finance, elles comptent sur nos députés et sénateurs

Au plan européen, elles comptent sur nous et **notre revendication d'une directive sur les services sociaux d'intérêt général.**

3. Enfin, elles souhaitent une réelle reconnaissance de l'engagement bénévole autour de différentes mesures, dont une a été travaillée précisément pour le projet présidentiel par un groupe de travail autour de Jean Glavany : **le service civique obligatoire.** Il ne faut pas laisser la droite et Luc Ferry s'approprier le sujet.

Il nous appartient aujourd'hui de faire vivre cette proposition emblématique là où nous siégeons...

Le rapport aux associations est encore trop souvent abordé dans les motions comme un exercice de style, sans grande conviction.

Je suis signataire de la motion A, car j'y ai trouvé l'ouverture du Parti vers la vie associative et le mouvement social, avec le respect tant attendu des bénévoles associatifs.

Merci